

INFORMATIONS PRATIQUES

Autre lieu d'accueil et d'information juridique :

POINT D'ACCÈS AU DROIT

Saint Nazaire Ouest

Espace civique Jacques Dubé

1 bis rue des Ajoncs

44600 SAINT NAZAIRE

Prise de rendez-vous à l'accueil

Du lundi au vendredi

9h - 12h et 14h - 19h

Tél. : 02 28 55 99 73

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Sud Loire

8, rue Jean-Baptiste Vugier

44400 REZÉ

Tél. 02 51 11 37 00

Ouverture : du lundi au vendredi - de 9h à 17h



PAD

Point d'accès au Droit

Gratuit pour tous



POINT D'ACCÈS

AU DROIT

PAYS DE RETZ-ATLANTIQUE

02 51 74 07 16

QU'EST-CE QU'UN POINT D'ACCÈS AU DROIT?

C'est un lieu d'accueil, où les personnes, confrontées à des questions d'ordre juridique, peuvent être informées gratuitement sur leurs droits et obligations, par l'intervention de professionnels du droit. Sont également proposées des permanences du conciliateur de justice.

C'est un service public, caractérisé par l'égalité d'accès et l'accessibilité. La qualité des prestations repose sur les compétences professionnelles, tant juridiques que sociales, et sur le respect des attributions de chacun des intervenants.

La création d'un point d'accès au droit s'inscrit dans le cadre d'une politique locale et partenariale.



LES PERMANENCES SPÉCIALISÉES

- ◆ **Conciliation des conflits privés** (loyers, contrats, consommation, troubles du voisinage...) par un conciliateur de justice; quatre fois par mois.
- ◆ **Notaires** (successions, donations...), une fois par trimestre.
- ◆ **Huissiers de justice** (voies d'exécution, droit du logement...) une fois par semestre.
- ◆ **Soutien aux Tuteurs Familiiaux** (personnes vulnérables) une fois par mois.
- ◆ **CREBUS** (surendettement, cré-dits à la consommation) une fois par mois.

LES PERMANENCES JURIDIQUES GÉNÉRALES

- ◆ **Avocats** (droit de la famille, droit pénal, droit social...), deux fois par mois.
- ◆ **Juriste du CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles)** (droit de la famille, violences conjugales, droit du travail...), une fois par mois.

Point d'Accès au Droit

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PORNIC

2, rue Ange Guépin
ZAC de la Chaussée
44215 PORNIC Cedex
Prise de rendez-vous
uniquement par téléphone :
du lundi au vendredi
9h - 12h30 et 14h - 17h
Tél. : 02 51 74 07 16